



SOS VILLAGES
D'ENFANTS



RAPPORT ANNUEL 2023

Table des matières

1. Editorial	4
2. Introduction	5
3. Les réalisations majeures et les résultats obtenus par l'organisation au courant de l'année 2023	6
3.1. Accompagnement et développement holistique des enfants et jeunes vulnérables	6
3.2. Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique des familles vulnérables	7
3.3. Autonomisation économique et inclusion financière des femmes vulnérables à travers les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVE&C)	7
3.4. Développement des Activités Génératrice des Revenus pour l'autonomisation économique des femmes	8
3.5. Renforcement du fonctionnement des instances et/ou démembrements du système national de protection de l'Enfant (SyPEG)	9
3.6. Renforcement de la participation des enfants	9
3.7. Renforcement de l'accès et le maintien des enfants à l'école	10
3.8. Autonomisation et employabilité des jeunes	11
3.9. Organisation du campus vacances	12
3.10. Souleymane Koliko Barry, Guinée - Entretien	13
4. Sauvegarde des enfants et jeunes	15
5. Le Parrainage	16
6. Le Partenariat & Plaidoyer	17
6.1. Partenariats	17
6.2. Plaidoyer	17
7. Les Ressources Humaines	19
8. Bilan financier	20
8.1. Revenus de l'organisation	20
8.2. Dépenses par type de programme	20
9. Remerciements	21
10. Partenaires	21



[Facebook.com/sosguinea](https://www.facebook.com/sosguinea)
[Twitter.com/sosguinea](https://twitter.com/sosguinea)
[sos villages d'enfants en guinee](https://www.linkedin.com/company/sos-villages-d-enfants-en-guinee)
[sosguinea.net](https://www.sosguinea.net)

1. Editorial

Pour cette édition de notre rapport annuel, je tiens, au nom de SOS Villages d'Enfants en Guinée ainsi qu'en mon nom personnel, à vous formuler nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2024. Puisse cette nouvelle année apporter de grâce et d'abondance pour vous-mêmes et pour vos familles respectives.

L'année 2023 qui vient de s'écouler a été marquée par des défis substantiels que nous avons relevés avec succès, grâce au dévouement et à l'engagement de de toutes et de tous. Permettez-moi de revenir sur quelques-uns des moments clés qui ont jalonné cette période tant au compte de notre programme communautaire que de la Prise en Charge Alternative au sein des Villages d'Enfants SOS.

Dans ce cadre, un atelier de redynamisation du comité guinéen de suivi des droits de l'Enfant, suivi de celui de l'appui à la Direction Nationale de l'Enfance pour l'élaboration d'un programme ambitieux de mobilisation des ressources ont été une étape cruciale dans notre démarche visant à renforcer les bases d'une réalisation complète des droits de l'enfant en république de Guinée. Un autre moment significatif a été l'atelier d'échanges avec les préfets, gouverneurs, représentants de ministères clés et de la société civile. Cette rencontre a permis de discuter avec ces autorités administratives sur les exigences de coordination et de suivi-évaluation des initiatives de protection de l'Enfant, renforçant ainsi la synergie d'action entre les différentes parties prenantes essentielles.

Des ateliers d'échanges avec les leaders communautaires sur les Violences basées sur le genre ont été aussi organisés dans les différentes zones d'intervention de l'organisation en Guinée. Ceci met ainsi en exergue notre engagement envers la protection et le bien-être des enfants, des jeunes et femmes vulnérables dans une perspective d'intersectionnalité.

Par ailleurs, l'organisation a mis l'accent sur le renforcement de l'accès et la qualité de l'éducation de base en faveur des enfants issus des communautés vulnérables. A ce titre, les membres de plus de cinquantaine des Associations des Parents et Amis de l'Ecole (APEAE) ont été accompagnés et capacités dans la réalisation de leurs rôle et responsabilités. La promotion de la participation des Enfants à travers les Assemblées communautaires a été un autre aspect majeur de notre action en 2023. Ce qui démontre notre engagement envers la démocratie participative précoce au niveau local.

Plusieurs autres initiatives non moins importantes ont également marqué l'année 2023. Elles vont de l'accompagnement des jeunes en compétences de vie courante au soutien aux comités locaux de Protection

de l'Enfant (CLPE) et aux Comités Locaux Enfants et Familles (CLEF) dans l'accomplissement de leurs missions.

Ce que nous avons accompli en 2023 est le fruit de l'engagement de l'Etat, des partenaires nationaux et internationaux et nos équipes qui effectuent un travail exceptionnel sans égard. Ensemble conjuguons nos efforts pour faire de 2024, plus que 2023, une année encore plus significative et porteuse d'espoir pour tous les enfants et les jeunes et particulièrement pour ceux qui ont perdu la prise en charge parentale ou qui risquent de la perdre. Nul doute qu'avec notre détermination et notre passion, nous continuerons à créer un impact durable dans la vie des enfants et des jeunes qui n'attendent que notre regard bienveillant.

Mes meilleurs vœux pour une année pleine de réussite et de réalisations.

Bonne lecture.



Richard WATCHINO

Directeur National SOS Villages d'Enfants en Guinée

2. Introduction

Organisation non gouvernementale et humanitaire à but non lucratif œuvrant dans la protection et la promotion des droits de l'enfant à travers le monde, SOS Villages d'Enfants a été fondée depuis en 1945. Elle apporte un soutien et la prise en charge aux enfants et jeunes sans prise en charge parentale adéquate dans plus 130 pays et territoires à travers le monde.

L'organisation est ainsi active en Guinée depuis en 1985 et couvre les quatre régions naturelles, avec des sites localisés à Conakry, Labé, Kankan et Nzérékoré. A cet effet, elle intervient dans le domaine de la protection des enfants en fournissant des services de protection de remplacement aux enfants et jeunes sans prise en charge parentale adéquate, mais aussi, dans le renforcement de la famille et des communautés pour prévenir les risques de séparation familiale. Au-delà de ces domaines, SOS Villages d'Enfants en Guinée participe activement aux différents réseaux de protection de l'enfant existant dans le pays afin de mener des actions de plaidoyer en faveur des enfants et jeunes de son groupe cible.

Les différentes interventions de l'organisation sont à cet effet, en parfaite adéquation avec les politiques, les stratégies et textes juridiques nationaux et internationaux relatifs à la protection et la promotion des droits de l'enfant. En outre, ces interventions tiennent compte des exigences et directives de la convention des nations relatives aux droits de l'enfant, des lignes directrices des nations unies relatives à la protection de remplacement, la charte africaine des droits et bien-être de l'enfant etc.) ainsi que les et aux objectifs de développement durable (ODD).

De plus, elles contribuent significativement à la réalisation des politiques et stratégies sectorielles du pays axé sur la santé, l'éducation, la protection de l'enfant, la lutte contre la pauvreté, l'autonomisation des **jeunes** et des familles. Toutes ces interventions sont surtout alignées sur la stratégie d'intervention pays 2023-2027 de l'organisation dont l'impact ultime attendu est de de permettre aux enfants et jeunes sans **prise en charge parentale adéquate à réaliser leur plein potentiel au sein des familles et communautés résilientes.**

Ce rapport met ainsi en exergue l'état de la mise en œuvre des différents programmes de SOS Villages d'Enfants en Guinée au cours de l'année 2023, tout en mettant un accent particulier sur les réalisations majeures ainsi que les résultats obtenus.



3. Les réalisations majeures et les résultats obtenus par l'organisation au courant de l'année 2023

Dans le cadre de ses initiatives en Guinée, SOS Villages d'Enfants met en œuvre trois programmes phares, notamment : le programme de Protection de Remplacement, le programme de Renforcement des Familles et des Communautés (Développement Communautaire), ainsi que le plaidoyer et le partenariat. Ces programmes ont pour objectif global de garantir une prise en charge et une protection de qualité pour les enfants et les jeunes ayant besoin d'un environnement parental approprié, tout en contribuant au soutien des familles et des communautés vulnérables afin de renforcer leur résilience. Dans cette optique, l'organisation travaille au renforcement des structures du système national de protection de l'enfance pour améliorer la coordination et le suivi-évaluation des actions de prévention et de réponse aux violences touchant les populations vulnérables (enfants, femmes et jeunes). De même, ces programmes visent à améliorer l'accès aux services sociaux de base, à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes, ainsi qu'à lutter contre les violences fondées sur le genre.

3.1. Accompagnement et développement holistique des enfants et jeunes vulnérables

Dans le cadre de l'accompagnement et le développement holistique des enfants et jeunes vulnérables ou ayant perdu la prise en charge parentale, SOS Villages d'Enfants fournit une protection de remplacement à ces derniers, avec l'approbation des autorités compétentes. Ce programme vise à assurer le développement et bien-être des enfants et jeunes qui ont perdu une prise en charge parentale adéquate, ce conformément à leur intérêt supérieur.

Il se base sur la prise en charge de type familial des enfants et la prise en charge des jeunes en mode vie-indépendant sous supervision au sein des installations de Villages d'Enfants SOS et dans les communautés environnantes ainsi que le soutien des enfants et jeunes dans le processus de leur réintégration familiale.

Ces enfants et jeunes sont soutenus par des professionnels de prise en charge (travailleurs sociaux, éducateurs des jeunes, mères SOS et assistantes familiales) qui adaptent leurs interventions en fonction des besoins et de la vulnérabilité de chaque enfant et jeune, en utilisant des plans de développement individuel. A ce titre, 236 enfants et jeunes dont 95 filles ont été accompagnés en 2023 répartis dans trois villages SOS de Guinée (Conakry, Kankan et N'Zérékoré).

Au-delà de fournir des services de protection de remplacement, SOS Villages d'Enfants met un fort accent sur la prévention de la séparation des familles, notamment entre les enfants et leurs parents ou tuteurs, dans certaines régions administratives de la Guinée telles que Kankan, Conakry, Labé et N'Zérékoré. Ce programme, appelé PACOPE-SPE (Programme d'Accompagnement



des Communautés pour la Protection de l'Enfant et des Systèmes de Protection de l'Enfant), est financé conjointement par le ministère des Affaires Étrangères et Européennes de Luxembourg et SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg pour la période 2022-2026.

Son objectif principal est de protéger les enfants vulnérables tout en favorisant leur développement harmonieux au sein de familles résilientes. Ces familles sont ainsi accompagnées et encouragées à assumer pleinement leur rôle parental et à s'intégrer dans des communautés solides et autonomes, qui garantissent la protection des enfants et la promotion de leurs droits. Ce programme accompagne les familles dans leur ensemble, en les encourageant à assumer pleinement leur rôle parental et à s'intégrer dans des communautés solides et autonomes qui assurent la protection des enfants et promeuvent leurs droits.

En 2023, le programme a directement accompagné 4 321 enfants et jeunes dont 2 072 filles provenant 893 familles vulnérables. Ces familles ont bénéficié d'un soutien individualisé et d'un suivi régulier pour les aider à devenir autonomes et à répondre aux besoins essentiels de leurs enfants.

3.2. Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique des familles vulnérables

En République de Guinée, la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique des familles dû à la faiblesse de leurs revenus limitent considérablement leur capacité de prendre en charge les besoins essentiels des enfants de façon autonome, en particulier les femmes cheffes de ménages. A cet effet, SOS Villages d'Enfants en Guinée a conduit plusieurs actions allant dans le sens de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique des familles.

Dans cette perspective, l'organisation travers son programme de renforcement de la famille (Programme d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfant et des Systèmes de Protection de l'Enfant) a joué un rôle crucial dans l'amélioration des moyens de subsistance de ces familles vulnérables. Ceci a été réalisé à travers la création des associations villageoises d'épargne et de crédit, le soutien à des activités génératrices de revenus, ainsi que par le renforcement des compétences en gestion du budget familial. Les initiatives de ce programme s'alignent avec les objectifs de développement durable (ODD) et les politiques sectorielles visant

à lutter contre la pauvreté et à renforcer la résilience socio-économique des familles et des communautés.

Ce programme, déployé dans les régions de Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré en partenariat avec SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg, est financé par le ministère des Affaires Étrangères et Européennes du Grand-Duché du Luxembourg. Ainsi, ce programme a directement accompagné 893 familles vulnérables dans leur processus d'autonomisation, comprenant 5.516 personnes dont 4321 enfants et jeunes (2072 filles et 2249 garçons) et 1195 adultes dont 865 femmes.

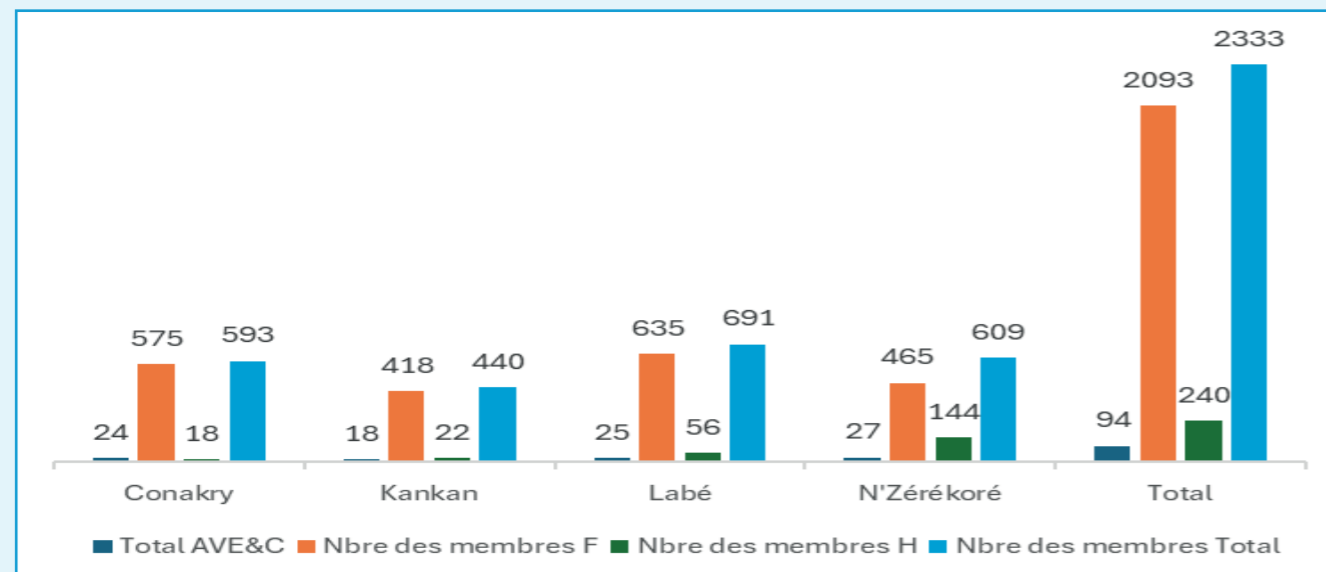
En résumé, toutes les actions entreprises dans le cadre de ce programme visent à prévenir la séparation des enfants de leurs familles et à promouvoir la qualité de leur prise en charge au sein de leurs familles d'origines. En outre, ces actions menées ont permis à plus de 21% des familles bénéficiaires de 97% vivant en dessous du seuil pauvreté national admis en 2022 dans le programme à assurer par mois au moins 80% du coût estimé des besoins essentiels des enfants en fin 2023. Elles ont surtout contribué à l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes qui sont à 72% membres des familles.

3.3. Autonomisation économique et inclusion financière des femmes vulnérables à travers les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVE&C)

En vue progresser vers l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 5, visant à réaliser l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et filles, SOS Villages d'Enfants implémente son programme de renforcement famille, appelé PACOPE-SPE (Programme d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfant et des Systèmes de Protection de l'Enfant). Au cours de l'année 2023, notre organisation a travaillé activement à l'autonomisation des femmes vulnérables, ainsi qu'à leur inclusion financière à travers les AVEC.

Dans cette optique, l'organisation a apporté son soutien et encadrement continu à 94 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits (AVE&C) dont les membres sont mentionnés dans le graphique ci-dessous :

Graphique : situation des membres des AVEC par région en 2023 :



Ces structures ont réussi à mobiliser un montant total de 1 538 737 500 GNF équivalant à 165 955 € au cours de l'année 2023 avec un montant de 741 537 000 GNF soit 79 521 € des crédits en cours. Ces fonds débloqués par les AVEC ont permis aux membres d'augmenter les actifs productifs de leurs activités génératrices de revenus, mais aussi de prendre en charge de façon optimale les besoins essentiels de leurs enfants. Au-delà, les fonds issus des AVE&C sont utilisés dans la promotion et la protection des droits de l'enfant en contribuant aux dispositifs communautaires de protection de l'enfant dans leurs communautés respectives. A ce titre, 10 794 000 GNF soit 1 157 € ont été mis à la disposition aux dispositifs communautaires de protection de l'enfant.

En plus de son rôle de mobilisation des ressources, les AVE&C contribuent à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés, mais aussi constitue un creuset pour la mobilisation sociale des populations dans la lutte contre les abus faits aux couches sociales vulnérables.

3.4. Développement des Activités Génératrice des Revenus pour l'autonomisation économique des femmes

Dans le dessein de renforcer l'autonomisation économique des familles vulnérables, SOS Villages d'Enfants en Guinée a encadré 837 familles/tuteurs promoteurs/promotrices d'AGR. Ces familles ont bénéficié, spécifiquement des sessions de renforcement des capacités sur la rentabilité de leurs AGR et sur la comptabilité simplifiée. Les 27 familles/tuteurs inactifs (ne menant pas des AGR) ont été accompagnés à travers le fonds rotatifs (fonds de départ) en vue de démarrer leurs AGR.

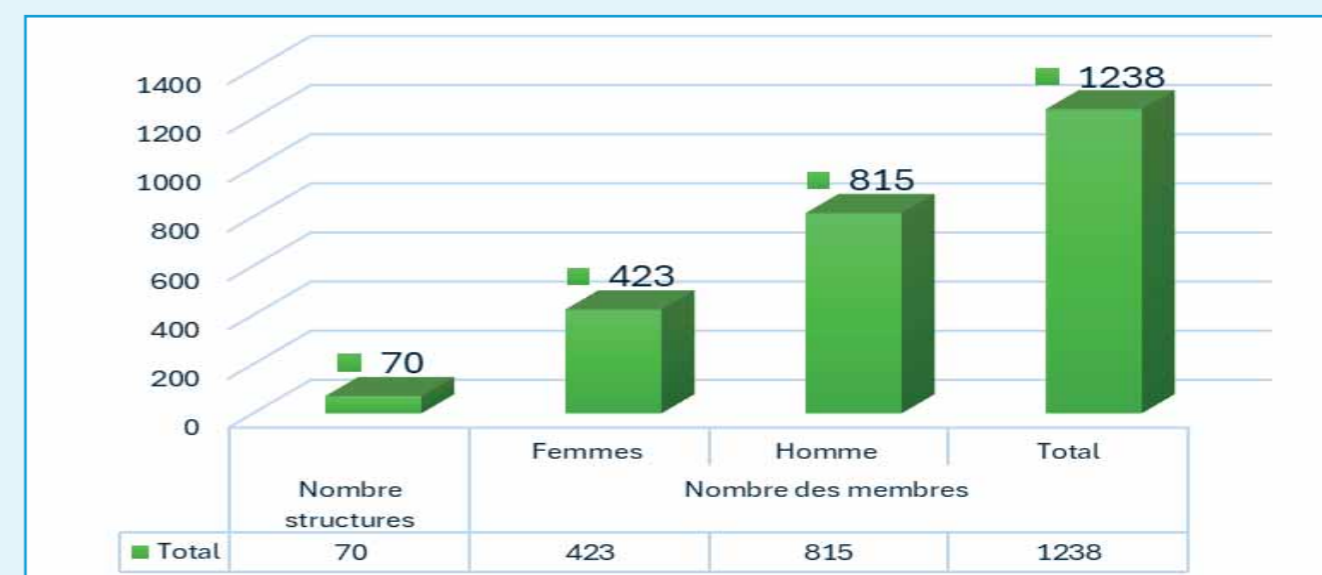
Par ailleurs, l'organisation a accompagné de façon continue de la mise en place et l'encadrement à 16 AGR de groupes de 452 membres dont 387 femmes provenant des familles vulnérables bénéficiaires directs ainsi que celles des communautés d'intervention.



3.5. Renforcement du fonctionnement des instances et/ou dé-membrements du système national de protection de l'Enfant (SyPEG)

La République de Guinée a établi un système national de protection de l'enfant (SYPEG) pour garantir la protection et la promotion des droits de l'enfant sur l'ensemble du territoire national. Ce système est chargé de suivre la situation des droits de l'enfant et de fournir des services de prévention et de protection à tous les niveaux, depuis les secteurs/villages jusqu'au niveau national. Cependant, les observations révèlent un fonctionnement insatisfaisant de ces structures à tous les niveaux.

C'est dans ce contexte qu'au-delà de l'accompagnement direct des familles vulnérables, SOS Villages d'Enfants a œuvré à la redynamisation de ces structures dans ses zones d'intervention à Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré, au courant de l'année 2023. A ce titre, l'organisation a redynamisé et accompagné 70 structures du SYPEG qui sont réparties comme suit : un comité guinéen de suivi des droits de l'enfant (CGSDE), quatre (4) coordination régionale de protection de l'enfant (CRPE), trois (3) coordinations préfectorales de protection de l'enfant (CPPE), neuf (9) comités locaux de protection de l'enfant (CLPE) et cinquante-trois (53) Comités Locaux Enfants et Familles (CLEF). Le nombre total des membres de ces structures est consigné dans le graphique ci-dessous :



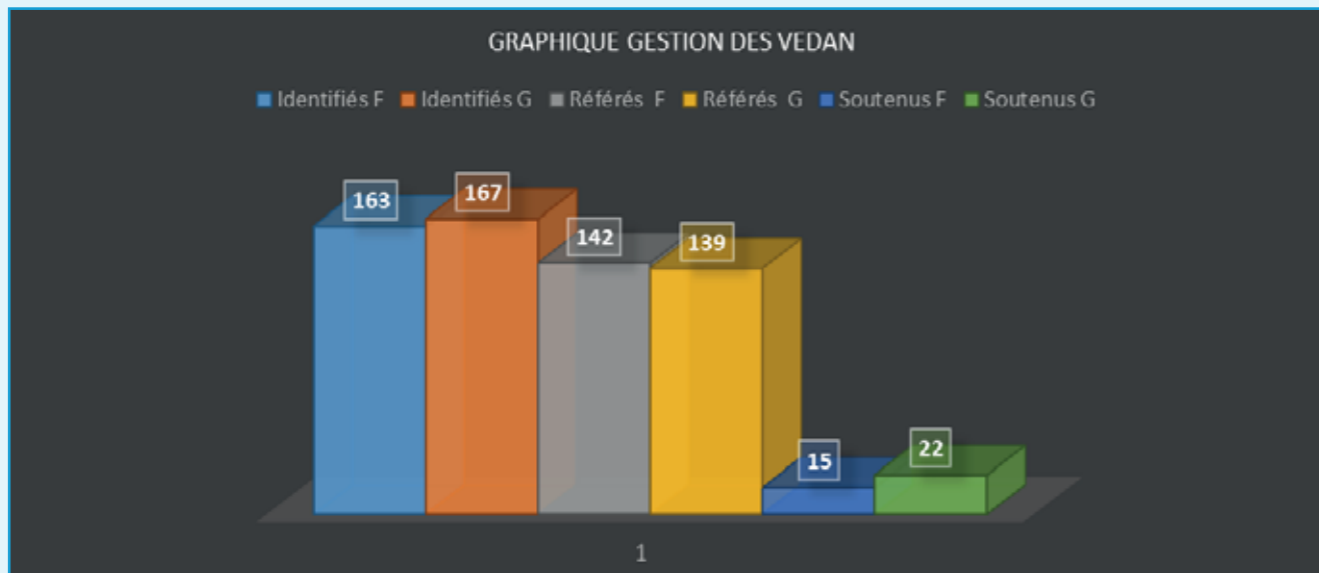
Ces structures contribuent significativement à la prévention et la gestion des cas d'abus faits aux enfants tout en œuvrant au renforcement de la coordination entre les différents acteurs. Spécifiquement, les CLEF ont mené de séances de sensibilisations sur les droits de l'enfant et des femmes, sur les conséquences du mariage d'enfants, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et la prise en charge des besoins essentiels des enfants. Ces séances de sensibilisation ont permis de toucher **4 998 personnes dont 2 030 enfants**. Ils ont aussi contribué à la mobilisation des ressources pour la protection et la promotion des droits de l'enfant. A ce titre, ces structures ont mobilisé un montant total de **304 451 500 GNF** soit **32 572 €** au niveau communautaire qui ont contribué à la réalisation des infrastructures sociales de base (écoles et dalots).

Par ailleurs, ces CLEF ont participé dans la gestion **56 cas de VEDAN**. Parmi ces cas, **27** ont été gérés par les structures communautaires de protection (CLEF) et les **28** restants ont été référés aux structures compétentes.

3.6. Renforcement de la participation des enfants

Dans l'option de la promotion de la participation des enfants, conformément à la convention des nations unies relatives aux droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants a œuvré à la mise en place des instances et des cadres d'expression des enfants. A ce titre, 64 structures de participation (cadre d'expressions préfectoraux et locaux des enfants et les clubs d'enfants) de participation des enfants ont été accompagnées dans les zones d'intervention. Ces structures totalisent un nombre 1032 enfants dont 494 filles.

Ces structures d'enfants ont contribué aussi l'identification, le référencement et la gestion des cas VEDAN, ce comme mentionné dans le graphique ci-dessous :



3.7. Renforcement de l'accès et le maintien des enfants à l'école :

En alignement sur le programme décennal de l'éducation en Guinée 2020-2029 et de l'ODD4 intitulé "accès à l'éducation de qualité", SOS Villages d'Enfants a accompagné l'Etat guinéen dans la réalisation de plusieurs activités assez importantes. Les activités ont été axées sur la redynamisation des associations des parents d'élèves et amis de l'école (APEAE). A ce titre, 53 APEAE composés de 438 membres dont 167 femmes ont été suivies, encadrées et capacités sur leurs rôles et responsabilités. Ces structures ont mené plusieurs actions de mobilisation sociale sur la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, mais aussi la construction d'une école à Labé.

De plus, les structure communautaires, telles que les CLEF contribuent très significativement aux activités de promotion de l'éducation de qualité à base. A cet effet, une école a été construite à travers la mobilisation communautaire facilitée et coordonnée par un CLEF du district Toulemou, commune rurale de Yalenzou, préfecture de N'Zérékoré.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et l'environnement de travail du personnel d'encadrement en vue de favoriser l'accès à une éducation de qualité pour les enfants (filles et garçon), SOS Villages d'Enfants en Guinée a obtenu un financement de la Fondation orange pour la mise en œuvre d'une initiative intitulée : Projet de Réhabilitation, Extension et Equipement de l'Ecole Primaire d'Enseignement Général du district de Kakidi, préfecture de Kouroussa.

Ce projet vise entre autres :

A

Rénovation d'un (01) ancien bâtiment de trois (03) salles de classe et un bloc de deux (02) latrines qui existent déjà sur le site de l'école ;

B

Construction d'un (01) nouveau bâtiment de trois (03) salles, Direction de l'école;

C

Equipement des 6 salles de classes en tables-bancs et la direction de l'école en outils informatique et autres équipements de bureau ;

D

Alimentation de la direction de l'école primaire en énergie solaire et

E

Sensibilisation des familles et communautés sur l'importance de la scolarisation des enfants.

3.8. Autonomisation et employabilité des jeunes

SOS Villages d'Enfants en Guinée vise à offrir un soutien/prise en charge complet aux enfants et jeunes bénéficiaires de ses programmes pour les aider à devenir autonomes et responsables au sein de leur communauté. Cela passe par le renforcement de leurs capacités et leur accompagnement pour favoriser leur développement et leur employabilité en fonction de leurs aspirations professionnelles et de leur niveau d'éducation. Les activités entreprises ont ainsi pour but d'encourager l'autonomisation des jeunes.

En 2023, l'organisation a ainsi encadré 353 jeunes, dont 171 filles dans leurs formations professionnelles ou corps de métiers ainsi que l'auto-emploi au niveau communautaire à travers le PACOPE-SPE. Aussi, 43 dont 16 filles ont bénéficié d'un soutien conseil ainsi que de la fourniture en kits d'apprentissage. De plus, 7 jeunes sont devenus autonomes dont 2 filles (installés à leur propre compte). Il est à noter que l'accompagnement des jeunes est mené au cas par cas en fonction des besoins et du niveau d'étude de chaque jeune.

En ce qui concerne le programme de protection de remplacement, il a accompagné 14 adolescents et jeunes, dont 3 filles dans le processus de transition vers l'autonomie. De plus, 55 adolescents et jeunes, dont 28 filles, ont été suivis et aidés dans le processus de réintégration dans leurs familles d'origine, dans les différents sites d'intervention de l'organisation en Guinée.

De plus, des activités de renforcement des capacités ont été menées pour favoriser l'employabilité des jeunes. Ainsi, 25 adolescents et jeunes, dont 14 filles, ont été formés en informatique, entrepreneuriat et techniques de montage vidéo. Deux projets Youth Power ont été financés pour soutenir les initiatives des jeunes. Deux partenariats ont également été établis avec des structures telles que l'ASCAD (Agence du Service Civique d'Action pour le Développement) et le Centre de Formation Professionnelle Don Bosco de Kankan, dans le but de favoriser l'insertion socio-professionnelle et l'employabilité des jeunes.



3.9. Organisation du campus vacances

S'inscrivant dans l'accompagnement et le développement holistique des jeunes bénéficiaires de ses différents programmes, SOS Villages d'Enfants en Guinée a organisé la deuxième édition organisée du campus vacances à Nzérékoré du 14 août au 11 septembre 2023. Ce campus a regroupé 25 participants dont 14 filles provenant des sites d'interventions de SOS Villages d'Enfants et du parlement des enfants de Guinée.

Elles ont été spécifiquement centrées sur :

Les journées de formation :

SOS Villages d'Enfants a mobilisé des personnes ressources qui se sont succédé pendant 3 semaines autour de plusieurs thématiques qui ont permis aux enfants et jeunes d'acquérir des connaissances et aptitudes tels que : l'utilisation des logiciels de base tels que Windows et Worlds, ainsi que la cybersécurité y compris l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux, les techniques de montage des vidéos et images, montage et gestion de petite entreprise, la gestion du groupe, l'hygiène sexuelle et les attitudes positives face à la sexualité, les aptitudes personnelles pour réagir et se défendre face à une situation d'insécurité.

Les journées "Découvertes"

L'ambition de faire découvrir aux participants le riche patrimoine historique, et culturel de la région de N'Zérékoré nous a conduit sur le centre agro-pastoral de sainte URSULE du mont ZIAMA à Sérédou (Macenta), les poissons sacrés de Gogota et le pont naturel sur le fleuve Cavaly sous les pieds des monts Nimba à Lola, le fleuve diani, la source de la rivière N'Zalykwèlè, le musée régional, la villa Syli, le sanctuaire sacrificiel de N'Zérékoré, les

Durant cette période les enfants et jeunes ont bénéficié des sessions de capacitation sur les notions fondamentales des nouvelles technologies de l'information et de la communication, du leadership, de l'entrepreneuriat, de la communication, du civisme et ainsi que sur des activités socio-éducative (art, sport, culture, visite sur les sites touristiques, historiques, découverte etc...). Les activités de ce campus ont été axées sur les journées de formation, de carrière et découvertes touristiques.

Les journées de carrière

Les moments les plus utiles et instructifs de ce campus vacances ont été la mise en relation entre les enfants /jeunes et des professionnels évoluant dans divers domaines notamment la santé, les médias, la banque, l'entrepreneuriat, les ONGs et Institution internationales. Ces instants ont permis à ces professionnels de partager avec les participants leurs parcours et leurs expériences dans leurs domaines respectifs. Cela a stimulé aux enfants et jeunes d'avoir un regard critique sur leurs perspectives de carrière.

Au regard des résultats obtenus et la satisfaction des participants, l'organisation compte organiser cette activité chaque année pendant les grandes vacances.

3.10. Souleymane Koliko Barry, Guinée - Entretien

Le partenariat PACOPE entre six associations SOS Villages d'Enfants et le Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg a duré de 2017 à 2021.

Son objectif était d'améliorer indirectement la vie des enfants et des familles en renforçant leurs communautés.

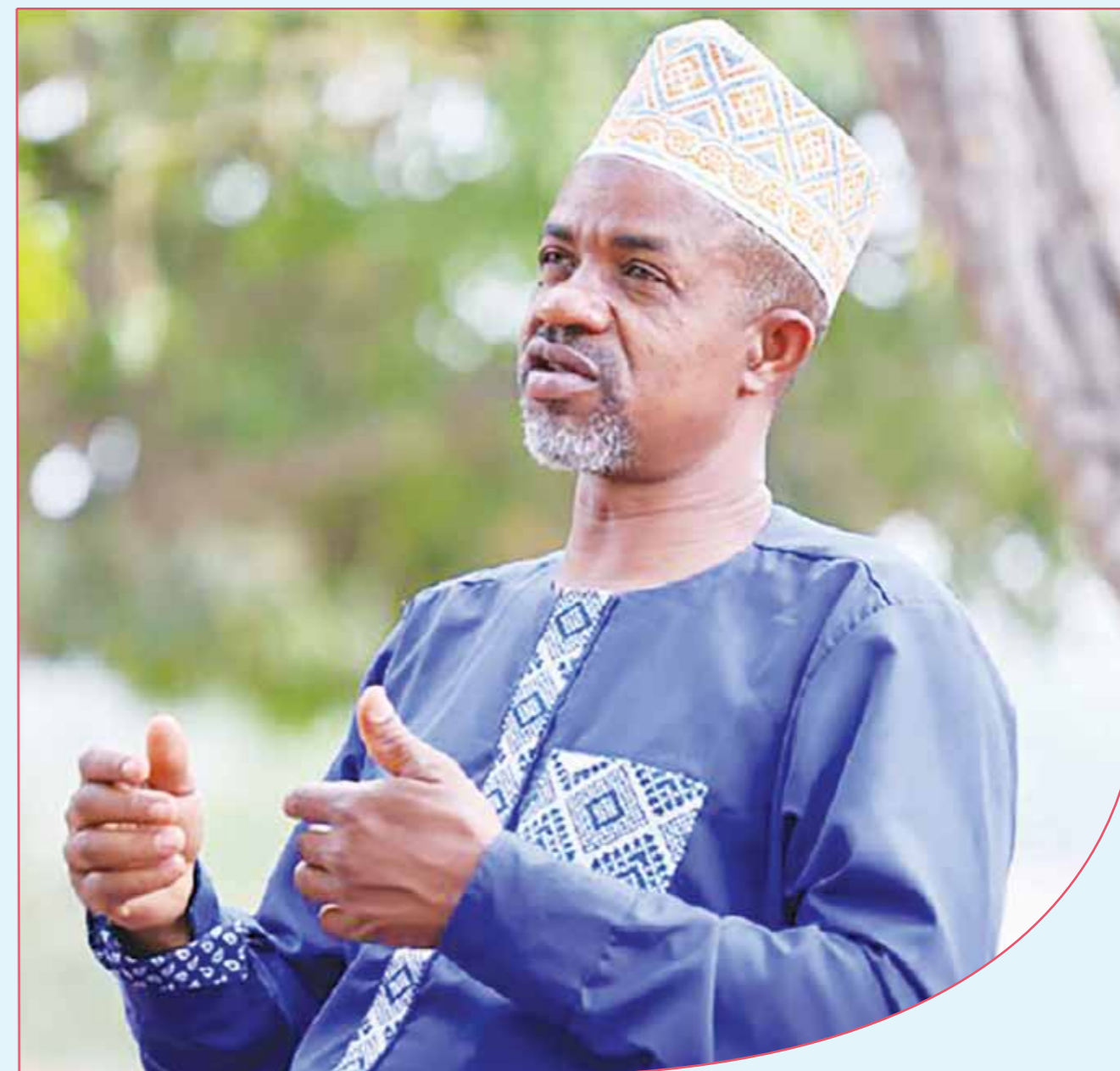
Les activités allaient de la sensibilisation aux droits de l'enfant à la création d'Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVE&C).

À Koulidara, dans la région de Labé, en Guinée, le Comité local pour enfants et familles (CLEF) a été créé avec le soutien du PACOPE.

Souleymane Koliko Barry, enseignant et membre du CLEF, explique comment le partenariat a permis d'améliorer la situation des enfants de sa communauté.

Avant 2016, nos enfants étaient laissés sans supervision, les parents agissaient isolément, et la pauvreté était répandue, limitant notre capacité à répondre aux besoins essentiels des enfants. Depuis 2016, grâce à des sessions de renforcement des capacités, la communauté a acquis des compétences telles que la collecte de fonds, la mise en place des activités génératrices des revenus (AGRs), les techniques de sensibilisation, la gestion budgétaire...

Des initiatives de construction d'infrastructures éducatives ont émergé, créant trois salles de classe, deux latrines et installant des panneaux solaires, résolvant ainsi le problème de capacité scolaire et réduisant les coûts de transport pour les parents qui avaient leurs enfants inscrits dans des écoles éloignées de notre quartier.



“ Il y a eu suffisamment de violence, assez de négligence, les cas de viols récurrents, des cas d’abandon d’enfants aussi. Les membres de notre communauté avaient peur de dénoncer les cas de violence pour ne pas risquer d’être offensé de la part des autres. ”

Ces efforts ont eu des répercussions positives au-delà de l’éducation. Le taux de chômage a diminué, et le taux de scolarisation a augmenté de manière remarquable, atteignant une hausse de

80%. Grâce à des formations exhaustives, tous les enfants du quartier sont maintenant enregistrés dès leur naissance, et les familles vulnérables ont vu leurs conditions de vie s’améliorer.

La sensibilisation de la communauté a joué un rôle crucial. Les sessions de formation ont éliminé les stéréotypes et préjugés. La promotion de la santé, notamment l’acceptation des vaccins en période de Covid-19 et l’adoption de mesures préventives telles que le lavage des mains, ont été intégrées grâce à des initiatives de sensibilisation de masse.

Les réseaux communautaires, tels que l’Association des Parents et Amis de l’École, les Clubs d’Enfants, les CLEF, et les 20 Associations Villageoises d’Épargne et de Crédit (AVE&C) fonctionnant à partir de l’épargne locale, ont étendu la diffusion de l’information. La transparence et la gestion participative ont surmonté les réticences initiales des membres de la communauté à contribuer financièrement.

Malgré les premières difficultés, ma communauté a appris à se rassembler et à résoudre collectivement ses problèmes. Les défis, tels que la dénonciation des cas de violence et la collaboration avec les autorités, ont été surmontés grâce à la dynamique instaurée.

En perspective, nous envisageons la construction d’un centre de santé et d’un collège, démontrant ainsi notre engagement continu à soutenir et à accompagner les communautés vers un avenir meilleur, principalement axé sur le bien-être des enfants de notre quartier.



4. Sauvegarde des enfants et jeunes

La sauvegarde des enfants et des jeunes est un devoir que SOS Villages d’Enfants respecte à tous les niveaux pour s’assurer que son personnel et ses représentants, ses activités et ses programmes ne nuisent pas aux enfants et aux jeunes, ni ne les exposent à des risques de préjudice, y compris les préjudices causés par d’autres enfants et jeunes bénéficiant d’une prise en charge ou d’un soutien de SOS Villages d’Enfants, et pour réagir de manière appropriée en cas de préjudice.

La politique sauvegarde des enfants et des jeunes a été approuvée par le Sénat International, le 25 avril 2023 en remplacement de la politique de protection de l’enfant.

En septembre 2023, SOS Villages d’Enfants en Guinée a initié un atelier national de vulgarisation de la nouvelle politique de sauvegarde des enfants et des jeunes et les réglementations. Elle a réuni **25 participants dont 05 femmes**.

Durant 5 jours, plusieurs thématiques de la sauvegarde ont été débattues. Il s’agit entre autres de : Principes directeurs de la nouvelle politique de sauvegarde de l’Enfant et du jeune, exigences de la nouvelle politique de sauvegarde de l’enfant et du jeune, règlement sur la sauvegarde de l’enfant et du jeune, présentation des nouvelles procédures de gestion des fautes suivies de questions et réponses, nouvelles procédures de gestion des incidents d’inconduite, comment identifier et formuler un risque de sauvegarde de l’enfant et du jeune, comment conduire le processus de l’évaluation annuelle de risque de sauvegarde de l’enfant et du jeune, validation des risques de sauvegarde de l’enfant et du jeune, audit de sauvegarde de l’enfant et du jeune, outils de gestion des incidents de sauvegarde de l’enfant et du jeune, foire aux défis de sauvegarde de l’enfant et du jeune, rôles et responsabilités des équipes de sauvegarde de l’enfant et du jeune et du Management dans la mise en œuvre de la politique, nouvelle régulation des visites dans les programmes, techniques de facilitation des ateliers et des séances de sensibilisation en matière de sauvegarde, règle de

la prise de parole en public.

Quant aux renforcements des capacités des autres staffs, des enfants, des jeunes sur la politique de sauvegarde de l’enfant, le mécanisme de signalement des incidents entre enfant et/ou entre enfant et adulte au sein des programmes **77 enfants/jeunes dont 32 filles** ont été formés. En outre, **95 collaborateurs internes dont 62 femmes**, ont été formés.

Partant de la prévention, une évaluation annuelle des risques de sauvegarde de l’enfant a été conduit sur l’ensemble des sites impliquant toutes les parties prenantes (enfants, jeunes, parents SOS et le personnel) et toutes les autres fonctions au niveau national (DN, RHDO, FC, PD, CNS&E, parrainage, ICT, etc.). Cette activité a permis d’avoir un registre de risque de sauvegarde de l’enfant assorti d’un plan d’action annuel détaillé qui tient compte des besoins spécifiques des enfants et des jeunes du programme et intégré dans le planning national des activités de l’association nationale.

En outre, l’Association nationale a fait la mise à jour de la cartographie locale et nationale des dispositifs de Protection de l’Enfant réalisée en 2019 par un consultant externe. Cette mise à jour a permis d’identifier les potentiels acteurs évoluant dans le domaine de la prévention et la réponse/prise en charge des survivants de violence, exploitation, discrimination, abus et négligence (VEDAN). Les cadres de concertation local, préfectoral, régional et national ont été dynamisé par le programme PACOPE-SPE.

Pour faciliter le signalement des inquiétudes liées à la sauvegarde de l’enfant, les noms, les coordonnées et les fonctions de tous les collaborateurs chargés de la promotion et de gestion des questions de la sauvegarde de l’enfant ont été diffusés à toutes les parties prenantes. Les boîtes de signalement anonyme ont été fixer dans l’ensembles des programmes.



5. Le Parrainage

Le parrainage est crucial et constitue une des sources majeures pour le financement des services de SOS Villages d'Enfants en Guinée. A ce titre, de nouvelles initiatives passionnantes ont été lancées dans le domaine du parrainage au courant de l'année 2023. Ces activités incluent l'organisation d'un atelier national sur le parrainage et la création de lettres modulaires. En mars de cette année-là, l'AN a organisé son premier atelier national sur le parrainage, rassemblant tous les collaborateurs impliqués dans ces activités. Cet événement a favorisé des discussions fructueuses sur divers sujets, notamment l'amélioration des communications liées au parrainage, tout en renforçant la cohésion interne.

Cela a eu un impact positif sur les campagnes de collecte de fonds de milieu et de fin d'année, ainsi que sur la création de contenus digitaux SPOLab, pour honorer notre engagement envers plus de

1800 parrains internationaux soutenant les enfants bénéficiaires de notre intervention.

En ce qui concerne les lettres modulaires, il s'agit d'une innovation majeure récente dans le domaine du parrainage à l'échelle mondiale. Chaque bureau pays a la charge de veiller à sa mise en œuvre au niveau local. Pour faciliter cette transition et garantir une bonne mise en place, l'organisation a permis la participation du coordinateur national du parrainage à un atelier régional au Cap-Vert en juillet 2023. Cela a conduit à la réalisation des premières lettres modulaires par l'organisation en fin 2023. En 2024, l'organisation prévoit de généraliser ces changements à l'ensemble des collaborateurs impliqués dans le parrainage.



6. Le Partenariat & Plaidoyer

6.1. Partenariats

Dans le but de collaborer sur des objectifs communs avec d'autres entités, qu'elles soient des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des entreprises privées ou d'autres acteurs de la société civile, notre organisation SOS Villages d'Enfants en Guinée a établi sept (07) accords de partenariat en 2023 (...). Parmi les accords établis, les collectivités locales de nos zones d'intervention ont été placées au centre de notre démarche collaborative contribuant ainsi au renforcement de la redevabilité et de la gouvernance locale décentralisée. L'établissement de ces accords diversifiés démontre de l'innovation d'approches communautaires de SOS Villages d'Enfants en Guinée en faveur du renforcement des familles et communautés. Par ailleurs, la dynamique de partenariat engagée avec les médias renforce notre capacité à sensibiliser la communauté aux enjeux cruciaux liés aux droits et au développement des enfants.

Comme perspectives dans l'avenir, nous envisageons contribuer à la dynamisation du réseau joining forces qui est une puissante plateforme de plaidoyer et composée en Guinée de SOS Villages d'Enfants, Terre des hommes, Childfund et Plan International. En outre, nos engagements conjoints avec les agences du système des nations unies seront poursuivis en vue de renforcer nos actions concertées en faveur des droits et du bien-être des enfants et des familles en Guinée.

Cette approche collaborative renforce notre capacité à répondre de manière concertée aux défis et opportunités, maximisant ainsi notre impact dans le domaine humanitaire. Ces partenariats stratégiques sont cruciaux pour soutenir notre mission et consolider notre engagement envers le développement durable.

6.2. Plaidoyer

L'Association Nationale intensifie ses efforts en faveur des droits de l'enfant, Un bilan positif pour l'année 2023»

L'année 2023 a marqué un tournant significatif dans les actions de plaidoyer de l'organisation, mettant en avant son engagement envers la protection des droits de l'enfant. L'Association Nationale (AN) a déployé d'importants efforts, se dotant d'un plan d'action triennal de plaidoyer dès le début de l'année. Ce plan ambitieux a jeté les bases de nombreuses activités qui ont abouti à des résultats encourageants.

Au cœur de ces initiatives, des ateliers ont été organisés tout au long de l'année pour revitaliser le Comité Guinéen de Suivi des Droits de l'Enfant. Ces sessions ont également accompagné la Direction nationale de l'enfance dans l'élaboration d'un programme novateur de mobilisation des ressources. De plus, des échanges fructueux ont été établis avec les autorités locales, focalisés sur les impératifs du suivi de la mise en œuvre de la convention des Droits de l'Enfant. Ces ateliers ont rassemblé des cadres des ministères sectoriels, des organisations sociales, l'UNICEF, ainsi que les gouverneurs et les préfets des préfectures d'intervention du programme de renforcement de la famille.

Une des réalisations majeures de ces ateliers a été la conception d'un programme de renforcement du système national de protection, avec un coût global estimé à 4 675 445 000 GNF, soit 500 457€. Ce programme vise à renforcer les dispositifs de protection à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire national. Fort de sa pertinence, le ministère en charge de l'enfance, par le biais de son Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), a pris l'engagement d'inscrire ce montant au budget national de l'année 2024. Le suivi attentif de cette démarche va se poursuivre.



Parallèlement, l'organisation a entrepris des actions visant la mise en place d'un répertoire des parents d'accueil, s'inscrivant ainsi dans sa stratégie nationale d'intervention. Cela contribuera à rendre opérationnelles les familles d'accueil, participant ainsi à la protection et au bien-être des enfants.

Au-delà des actions menées au niveau stratégique, les structures d'enfants soutenues par l'organisation ont activement participé à plusieurs activités lors du mois de l'enfant et des

dates commémoratives importantes. Ces initiatives concrètes témoignent de l'engagement continu de l'AN envers la réalisation effective des droits de l'enfant.

En résumé, l'année 2023 a été marquée par des avancées significatives en matière de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant, avec des résultats tangibles et des projets prometteurs pour l'avenir.



7. Les Ressources Humaines

Au 31 décembre 2023, SOS Villages d'Enfants en Guinée comptait un effectif de 137 dont plus de 45% de femmes. Elle a enregistré un turnover moyen annuel très faible soit 0,91%.

Dans la dynamique de créer un environnement sûr de travail pour le personnel et les bénéficiaires, l'Association Nationale a mis en œuvre avec satisfaction son plan d'action pour la protection et la prévention contre le harcèlement, l'exploitation et les violences à caractères sexuels. Dans le même sillage et à titre illustratif, pour se rassurer de recruter du personnel qui ne présente aucun risque pour les bénéficiaires et les collaborateurs, l'Association Nationale a soumis tous les candidats pressentis au poste à des vérifications des antécédents dont l'enquête de moralité effectuée par un service compétent.

Comme les années précédentes, il a été organisé le team building national avec comme particularité cette année, la mise en focus pendant deux jours de renforcement de capacité des participants sur trois des compétences basées sur les valeurs de l'organisation : l'inclusivité, le rôle modèle, la bienveillance/bonté.

L'occasion a été mise à profit pour récompenser les employés qui se sont distingués au cours de l'année ainsi que le personnel devant faire valoir leur droit à la retraite au 31 décembre 2023.

En outre, dans le cadre de renforcement de l'appropriation des politiques et procédures d'une part et dans le but d'avoir un espace de communication entre le staff d'une part, SOS Villages d'Enfants en Guinée a décidé d'initier les Tool box Meeting, un espace d'expression et de partage d'expériences entre les collègues. Un Tool Box meeting est un excellent moyen de rappel autour d'un cercle de collègues matinal par un collaborateur à tour de rôle pour une durée d'environ 30 minutes par séance. Grâce à cette initiative, beaucoup d'échanges ont eu lieu autour des changements apportés aux procédures, politiques et directives de l'Organisation.



8. Bilan financier

REVUE FINANCIERE

Les programmes de SOS Villages d'Enfants en Guinée sont financés par des fonds internationaux et locaux.

Les subventions de la fédération SOS Kinderdorf International (KDI) qui constitue la grande partie de ces fonds, sont destinés à la mise en œuvre des programmes de prise en charge alternatifs. A cela s'ajoute, le financement des Programmes d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfants/Système de Protection des Enfants (PACOPE-SPE) du Ministère Luxembourgeois des Affaires étrangères.

La subvention de l'électricité et de l'eau dans les villages d'enfants SOS, et l'exonération fiscale accordée dans le cadre de l'accord de siège entre le Gouvernement et SOS Kinderdorf International constituent la contribution de l'Etat Guinéen.

Les autres ressources locales sont constituées de : des recettes obtenues des évènements, des divers dons en nature de provenance des entreprises & des privés et enfin des donations individuelles et institutionnelles.

SOS Villages d'Enfants s'applique à la gestion judicieuse des financements mis à sa disposition. Pour se faire, elle s'est doté des procédures favorisant une gestion financière et comptable adéquate.

L'organisation a mis en place des outils de suivi financier et de contrôle interne pour une gestion rationnelle des ressources dans le but d'impacter positivement la vie des bénéficiaires et rassurer les différents partenaires financiers et techniques.

8.1. Revenus de l'organisation

Les ressources ayant servi au financement des activités de 2022 et 2023 de SOS Villages d'Enfants se présente comme suit :

- ✓ Les revenus internationaux ;
- ✓ Les revenus locaux ;

Les fonds internationaux sont des financements obtenus de la Fédération SOS Kinderdorf International et du ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg à travers SOS Villages d'Enfants Monde. Ces financements représentent 97% des ressources mobilisées en 2022 et 98% en 2023.

Les revenus locaux constitués des dons, de la subvention gouvernementale et des cessions d'immobilisation représentent 3% en 2022 et 2% en 2023.

Ci-dessous les graphiques illustrant la composition des fonds locaux en 2022 et en 2023

8.2. Dépenses par type de programme

En 2022 et 2023, SOS Villages d'Enfants a dépensé respectivement 32 060 024 765 GNF et 32 423

260 628 GNF pour la mise en œuvre des programmes en Guinée. Les graphiques ci-dessous décrivent ces dépenses par type de programme.



9. Remerciements

Nous exprimons nos sincères remerciements au Gouvernement guinéen, notamment au travers du ministère de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, pour leur collaboration et l'appui essentiel qui ont grandement facilité la mise en œuvre de nos activités.

Nous tenons à adresser nos remerciements chaleureux à toutes les personnes, qu'elles soient anonymes ou connues, qui ont généreusement

contribué à redonner le sourire aux enfants dépourvus de prise en charge parentale, que ce soit par le parrainage ou le soutien aux enfants et jeunes pris en charge par SOS Villages d'Enfants Guinée.

Notre profonde gratitude va également à nos partenaires généreux pour leur accompagnement tout au long de l'année 2023.

10. Partenaires

Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg, Ministère Luxembourgeois des Affaires Etrangères, Fondation Orange, Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD), Quotidien National Horoya, Unicef, Noom Hotel Conakry, Onomo Hotel, First International Bank, Fondation Salima (Un toit pour l'orphelin), ChildFund

Partenaires



